



Délibération n° 3

Conseil Municipal du Lundi 31 mai 2021

Direction juridique

Domaine de compétence :  
3.5 – Autres actes de gestion du domaine public

Le Lundi Trente et Un Mai deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
20/05/2021

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 03/06/2021

**Présents** : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoint**, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Catherine SIBILSKI, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Madame Aurore WACOGNE, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, **Conseillers municipaux**.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Monsieur Bernard GHESELLE à Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN à Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

**Absent (s) excusé (s) :**

**Absent (s) non excusé(s) :** Monsieur Xavier BRASSART

**Votants :** 32

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Michel GOSSELIN.

Objet : Dénomination de rue – rue Andrew AFFLECK.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur la dénomination de la rue Andrew AFFLECK, artiste peintre Ecossais, décédé à Etaples-sur-mer, du nouveau lotissement de 31 parcelles d'Habitat Hauts de France

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** la Commission n°4 « Équiper durablement la ville d'Etaples-sur-mer » en date du 18 mai 2021,

**Considérant** qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et

principalement à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

**Considérant** qu'il convient, pour faciliter le repérage, par les services de secours et services postaux, d'identifier clairement les adresses des immeubles ;

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal décide :

- de dénommer la rue du nouveau lotissement de 31 parcelles d'Habitat Hauts de France, la rue Andrew AFFLECK.
- d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée par 32 voix pour.**

Vu pour être affiché le 3 Juin 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.